



Pour aider les bénéficiaires dans la réalisation de leur dossier de demande de subvention

Objectifs :

Accompagner les bénéficiaires potentiels dans la définition de leur projet et dans la réalisation de leur dossier de demande de subvention.

Public :

Les bénéficiaires du dispositif FISAC rural : les communes de moins de 3 000 habitants, les Communautés de Communes.

Notre offre :

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est une aide de l'Etat qui vise en priorité à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

En zone rurale, le FISAC permet d'aider les communes à acquérir des locaux d'activité ou à transformer d'anciens bâtiments communaux en locaux commerciaux.

Des aides financières individuelles peuvent également être accordées aux commerçants pour rénover leurs vitrines, moderniser et sécuriser leurs locaux et faciliter l'accès de leur commerce aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Points forts :

Elaboration d'une étude courte et du dossier de demande de subvention FISAC

INFORMATION

€ Dès 1 100 €
HT